

## AVANT-PROPOS

Ce lexique, réalisé par une équipe de chercheurs de l'Office du conseiller en bilinguisme, regroupe les expressions à caractère administratif et diplomatique en usage dans les différents manuels du ministère des Affaires extérieures et autres publications émanant d'organismes autorisés. Facile à consulter, ce recueil constitue un instrument pratique, permettant d'établir une certaine harmonie dans le vocabulaire en usage dans toutes les publications du Ministère, de manière à éviter les contresens.

Ce lexique doit être conservé dans un endroit facilement accessible à tous les employés.